



C/35/14 Prov.

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 novembre 2001

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**CONSEIL**

**Trente-cinquième session ordinaire**  
**Genève, 25 octobre 2001**

PROJET DE COMPTE RENDU

*établi par le Bureau de l'Union*

Introduction

- 1.\* Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa trente-cinquième session ordinaire le 25 octobre 2001 à Genève, sous la présidence de M. Karl Olov Öster (Suède).
2. La liste des participants figure à l'annexe II du présent document.
3. Les paragraphes dont le numéro est suivi d'un astérisque sont repris de la note sur les décisions adoptées par le Conseil durant la session (document C/35/13).

Ouverture de la session

4. La session a été ouverte par le président, qui a souhaité la bienvenue aux participants et en particulier aux délégations de la Croatie et du Nicaragua, États qui sont devenus membres de l'UPOV depuis la dernière session du Conseil. Le Conseil a également noté que la Finlande a adhéré à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
5. La délégation de la Croatie a fait une déclaration dont le texte figure à l'annexe I du présent document.

Adoption de l'ordre du jour

6.\* Le Conseil a adopté l'ordre du jour figurant dans le document C/35/1 Rev., sous réserve de la suppression du point 4 (Examen de la conformité de la législation de tout État ayant déposé une demande selon l'article 34.3) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV).

Adoption du compte rendu de la trente-quatrième session ordinaire

7.\* Le Conseil a adopté le compte rendu tel qu'il figure dans le document C/34/16 Prov.

Compte rendu du Président sur les travaux des soixante-et-unième et soixante-deuxième sessions du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, de recommandations préparées par ce comité

8. Le président a fait savoir que les questions abordées lors de la soixante-et-unième session du Comité consultatif, qui s'est tenue le 6 avril 2001, ont porté sur la mise en œuvre de la structure organique du Bureau de l'UPOV et sur l'introduction du russe comme langue de travail de l'UPOV. Le Comité consultatif a procédé à un examen préliminaire de la conformité de la législation de la République de Lettonie et de celle de la Yougoslavie avec les dispositions de la Convention UPOV et il a pris note des rapports concernant, d'une part, les faits nouveaux intervenus au Conseil des ADPIC à propos du réexamen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et, d'autre part, la biodiversité, les ressources phytogénétiques et les droits d'obteneur.

9. Le président a également fait savoir que la soixante-deuxième session du Comité consultatif, ouverte la veille, a été ajournée. Celui-ci a donné un avis préliminaire sur le projet de programme et de budget de l'Union pour l'exercice biennal 2002-2003, qui sera examiné par le Conseil au titre du point 9 de l'ordre du jour reproduit dans le document C/35/1 Rev. Il a entériné la proposition du Bureau de l'Union relative à l'adoption d'un énoncé de mission pour l'UPOV et a approuvé les textes français, anglais, allemand et espagnol présentés ci-après :

“Mettre en place et promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.”

“To provide and promote an effective system of plant variety protection, with the aim of encouraging the development of new varieties of plants, for the benefit of society.”

“Bereitstellung und Förderung eines wirksamen Sortenschutzsystems mit dem Ziel, die Entwicklung neuer Pflanzensorten zum Nutzen der Gesellschaft zu begünstigen.”

“Proporcionar y fomentar un sistema eficaz para la protección de las variedades vegetales, con miras al desarrollo de nuevas variedades vegetales para beneficio de la sociedad.”

10. Le président a fait savoir en outre que le Comité consultatif a également approuvé la préparation d'un document contenant des notes explicatives sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et sur la création d'un groupe de travail chargé d'effectuer une étude sur l'incidence du système des droits d'obtenteur. Le comité a de nouveau examiné les questions susmentionnées relatives au réexamen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC et à la biodiversité, il a écouté des rapports verbaux sur les faits nouveaux intervenus au niveau international dans le domaine de la protection des variétés végétales et s'est penché sur des points précis figurant dans les projets de loi en la matière élaborés par différents pays.

Rapport annuel du secrétaire général sur les activités de l'Union en 2000; rapport complémentaire sur les activités menées durant les neuf premiers mois de 2001

11.\* Le Conseil a pris note du rapport du secrétaire général sur les activités de l'Union en 2000 (document C/35/2) et du rapport sur les activités menées durant les neuf premiers mois de 2001 (document C/35/3).

12.\* Le Conseil a exprimé ses remerciements au Bureau de l'Union pour le travail accompli.

État d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique

13.\* Le Conseil a pris note des travaux du Comité administratif et juridique décrits dans le document C/35/9 et dans le rapport que son président, M. John Carvill (Irlande) a présenté oralement.

14. Dans son rapport verbal, le président, M. John Carvill (Irlande), a indiqué qu'à sa quarante-quatrième session, tenue les 22 et 23 octobre 2001, le Comité administratif et juridique a examiné la note d'information sur "les notions d'obtenteur et de notoriété", qu'il a approuvée et décidé de présenter à la prochaine session du Comité consultatif, accompagnée d'une recommandation en vue de son adoption par le Conseil. Il a abordé la question du mandat d'un groupe de travail ad hoc chargé d'étudier les moyens d'harmoniser les décisions sur la dénomination des variétés, ce qui s'est avéré d'un grand intérêt pour plusieurs délégations. Il a également abordé les questions de l'inclusion de méthodes brevetées dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV et de la valeur des renseignements figurant dans le questionnaire technique des principes directeurs d'examen, ainsi que certains aspects juridiques concernant des échantillons de lignées parentales soumis à examen. Il a en outre examiné la question de l'identification des variétés végétales et entériné le plan de travail et l'étude type proposés par le Groupe de travail ad hoc sur la publication des descriptions de variétés.

État d'avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

15. Le directeur technique a fait savoir que la version finale de "l'introduction générale révisée à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des obtentions végétales et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (document TG/1/3) sera examinée par le Comité technique à sa prochaine session, en avril 2002, puis présentée au Conseil pour adoption. Il a fait observer que les rapports des réunions tenues en 2001 par les

groupes de travail techniques ne figurent pas dans le document C/35/10, parce qu'on a estimé qu'il fallait que ces organes rendent compte de leurs activités au Comité technique avant d'en informer le Conseil.

16.\* Le Conseil a pris note des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN, qui sont décrits dans le document C/35/10, et a approuvé les programmes de travail des sessions à venir.

#### Examen et approbation du projet de programme et de budget de l'Union pour l'exercice biennal 2002-2003

17. Le secrétaire général adjoint a présenté le document C/35/4. Il a appelé l'attention sur le fait que la présentation du document a été rationalisée afin de mettre davantage l'accent sur les enjeux et les objectifs que par le passé. Il a expliqué que le projet de programme vise tout particulièrement à garantir la qualité de la protection octroyée et à œuvrer pour une réduction des coûts de fonctionnement du système des droits d'obtenteur. Il a souligné que le nombre de membres de l'Union est en augmentation, de même que l'activité du Bureau du fait de l'intérêt manifesté par de nombreux pays et organisations à faire partie de l'Union. Il a dit que les discussions menées dans d'autres instances, comme celles sur la biodiversité et sur les ressources phylogénétiques, et l'évolution d'autres formes de droits de propriété intellectuelle, demandent un renforcement de la présence de l'UPOV pour expliquer les principes de la Convention UPOV.

18. Le secrétaire général adjoint a expliqué en outre que le projet de programme et budget se compose de quatre sous-programmes correspondant aux tâches susmentionnées. Il a précisé que le budget pour l'exercice biennal 2002-2003 a une assise financière solide mais qu'il est nécessaire de puiser dans les réserves accumulées au cours des années pour le ramener à un niveau considéré comme suffisant. Il a expliqué qu'un système d'évaluation de l'exécution des activités a pour la première fois été introduit dans un projet de programme et budget de l'UPOV et que les premières conclusions en la matière seront présentées au Comité consultatif au printemps 2003, puis les suivantes dans le rapport d'évaluation pour l'exercice biennal qui sera présenté en 2004.

19. La délégation de la France a déclaré qu'elle n'est pas opposée au budget proposé, sous réserve qu'une légère modification soit apportée au texte de l'énoncé de mission de l'UPOV, comme il en a été décidé la veille au cours de la session du Comité consultatif. Elle a fait observer que le budget pour l'exercice biennal 2002-2003 ne doit pas avoir de répercussions sur les engagements pris en ce qui concerne le budget pour l'exercice biennal 2004-2005. Elle a tout particulièrement demandé au Bureau de l'Union de mener, conformément à la pratique établie au sein de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), des consultations préliminaires avec les États membres avant de soumettre une proposition de programme et de budget pour l'exercice biennal 2004-2005, afin d'éviter des dépenses budgétaires imprévues qui dépasseraient la capacité contributive des États membres.

20. La délégation de l'Espagne a appuyé la demande faite par la délégation de la France de mener des consultations avant de présenter une proposition de programme et de budget pour l'exercice biennal 2004-2005, tout en soulignant que ces consultations devraient avoir lieu suffisamment à l'avance pour permettre aux gouvernements de répondre et de réagir en

connaissance de cause. Elle a rappelé que les budgets sont habituellement préparés six mois à l'avance et que le Bureau de l'Union ne devrait pas perdre cela de vue lorsqu'il préparera le prochain programme et budget.

21.\* Le Conseil a approuvé le projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2002-2003 proposé dans le document C/35/4, sous réserve qu'il soit précisé que ce budget n'aura aucune incidence sur le niveau du budget de l'exercice biennal 2004-2005. Le Bureau de l'Union est invité à consulter les États membres avant de soumettre les propositions de budget pour l'exercice biennal 2004-2005 au Comité consultatif.

#### État financier intermédiaire pour 2000; arriérés de contributions au 19 octobre 2001

22.\* Le Conseil a pris note du document C/35/11. Ce point de l'ordre du jour n'appelle aucune décision.

#### Calendrier des réunions pour 2002

23.\* Le Conseil a approuvé le calendrier des réunions pour 2002, tel qu'il figure dans le document C/35/8.

#### Élection du nouveau président et du nouveau vice-président

24.\* Le Conseil a élu, pour un mandat de trois ans qui expirera à la fin de la trente-huitième session ordinaire du Conseil, en 2004 :

- a) Mme Nicole Bustin (France), présidente du Comité administratif et juridique;
- b) M. Doug Waterhouse (Australie), vice-président du Comité administratif et juridique;
- c) M. Michael Camlin (Royaume-Uni), président du Comité technique; et
- d) Mme Julia Borys (Pologne), vice-présidente du Comité technique.

25.\* Le Conseil a exprimé sa reconnaissance au président sortant, M. John Carvill (Irlande), au président du Comité administratif et juridique et à Mme Elise Buitendag (Afrique du Sud), présidente du Comité technique, pour le travail qu'ils ont accompli au cours de leur mandat.

#### Situation dans les domaines législatif, administratif et technique

26.\* Le Conseil a pris note des documents C/35/5, C/35/6, C/35/7 et C/35/12. Aucune décision n'a été prise au titre de ce point de l'ordre du jour. Les délégations ci-après ont présenté oralement des rapports complémentaires.

27. La délégation du Japon a fait part d'un projet quinquennal d'harmonisation des principes directeurs d'examen nationaux avec ceux de l'UPOV. Le comité créé pour la circonstance a fait appel à la coopération des États membres de l'UPOV.

28. La délégation de la France a fait état de la mise en œuvre d'un accord professionnel relatif au versement de redevances pour les semences de ferme, que le Ministère de l'agriculture a entériné. La délégation a estimé qu'il s'agit là d'un pas important vers la ratification de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

29. La délégation de la Suisse a fait savoir que des changements de personnel sont intervenus au sein du Bureau de la protection des variétés de l'Office fédéral de l'agriculture et que Mme Manuela Brandt assume désormais les fonctions de coordinatrice du Bureau. Elle a indiqué en outre que le processus de révision de la législation suisse visant à rendre cette dernière conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV sera engagé mais ne se terminera pas avant l'année 2004.

30. La délégation de l'Irlande a indiqué que les amendements apportés à la législation nationale sur les droits d'obtenteur pour rendre celle-ci conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ont été achevés à la fin de 2000 et que la procédure d'adhésion à cet acte a été entamée.

31. La délégation de la Bolivie a fait part de la nouvelle réglementation relative au privilège des agriculteurs, entrée en vigueur en avril 2001, à la suite des négociations engagées entre producteurs et utilisateurs de semences. Elle a en outre fait part de l'élaboration d'un nouveau code de la propriété intellectuelle, dont le chapitre IV prévoit une protection des variétés végétales conforme à celle de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Elle a en particulier remercié le Gouvernement du Japon pour sa contribution à la formation du personnel affecté aux services compétents.

32. La délégation de l'Italie a rendu compte de la nouvelle organisation du Ministère de l'agriculture et de la création d'un nouvel organisme de la propriété intellectuelle qui sera en charge de la protection des variétés végétales.

33. La délégation de l'Espagne a indiqué que l'Office espagnol des variétés végétales relève maintenant du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation et a la responsabilité du contrôle du commerce, de l'importation et de la production des semences, de la certification nationale et internationale de ces dernières et de l'administration du catalogue national des variétés commerciales et du registre national des variétés protégées.

34. La délégation de la Colombie a mis en exergue l'excellente collaboration qu'elle a eue avec les offices nationaux de l'Allemagne, des Pays-Bas ainsi qu'avec l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) de l'Union européenne dans le cadre de l'examen technique des variétés de rosiers. Elle a également fait part de la création récente d'une Association nationale d'obtenteurs de variétés végétales et des travaux actuellement menés par l'Institut agricole colombien dans le domaine de la détermination des caractères des variétés végétales au moyen des profils d'ADN.

35. La délégation de la République tchèque a fait savoir que sa nouvelle législation sur la protection des variétés végétales est entrée en vigueur en février 2001 et est conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. La procédure d'adhésion de la République tchèque à cet acte en est à l'étape parlementaire. Elle a également indiqué qu'une nouvelle loi pour le traitement des organismes génétiquement modifiés et pour la protection des inventions biotechnologiques a été promulguée.

36. La délégation de l'Ukraine a fait savoir que la Commission d'État de l'Ukraine chargée de l'examen et de la protection des variétés végétales travaille constamment à la mise en œuvre des dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. La législation ukrainienne garantit la protection de 10 espèces de plantes et les 75 principes directeurs d'examen mis au point à ce jour devraient être au nombre de 90 d'ici à la fin 2001. Elle a indiqué que le pays œuvre activement à la création d'un institut de recherche pour l'examen des variétés végétales et qu'après l'adoption de la nouvelle législation relative à la protection des variétés végétales, l'Ukraine sera prête à adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

37. La délégation de la Belgique a fait savoir que les services chargés de l'administration des droits d'obtenteur seront transférés du Ministère de l'agriculture à l'Office de la propriété industrielle.

38. La délégation de la Hongrie a fait part de la coopération de son pays avec la République tchèque et l'Allemagne dans le domaine de l'examen des variétés végétales et elle a ajouté que l'instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV devrait être déposé d'ici au milieu de l'année 2002.

39. La délégation de la République de Corée a indiqué que 546 variétés ont été protégées depuis 1998, que des principes directeurs d'examen ont été mis au point pour 88 espèces différentes et que l'instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV devrait prochainement être déposé. Elle a dit qu'en 2002 la République de Corée accueillera la réunion régionale de l'UPOV en Asie.

40. La délégation du Panama a fait savoir qu'un nouveau réseau d'information et de promotion de la protection des variétés végétales a été mis en place et a donné de bons résultats.

41. La délégation de la Communauté européenne a indiqué que plus de 2000 demandes ont été déposées en 2000, qu'on s'attend à une augmentation de 5 à 10% pour 2001 et que plus de 6000 titres sont en vigueur actuellement. Elle a mentionné son élargissement futur, en préparation, qui concerne également l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV). Elle a fait part de son intention de devenir partie à l'UPOV et prévoit de coopérer avec l'UPOV à l'élaboration des droits d'obtenteur bien que pour le moment elle n'ait que le statut d'observateur.

42. Le représentant de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a rendu compte d'une réunion qui a eu lieu la semaine précédente, au cours de laquelle la question de la présence de semences génétiquement modifiées dans des semences traditionnelles a été débattue. Les conclusions de cette réunion seront bientôt communiquées. Elle a également mentionné ses travaux sur l'élaboration de règles de certification applicables aux graines de coton interspécifiques. Un groupe de travail a été institué pour la certification de mélanges de semences pour pelouse et de nouvelles espèces ont été introduites dans le système. Quatre nouveaux pays seront admis dans le système de certification, à savoir la Fédération de Russie, la Lettonie, le Mexique et la Yougoslavie, ce qui portera le nombre de pays participant au système à 52.

43. La délégation de la Chine a indiqué que la protection des variétés végétales dans le pays est du ressort du Ministère de l'agriculture et de l'Administration centrale de la foresterie. Elle a ajouté que la création de cinq nouveaux centres d'examen et de deux laboratoires moléculaires a été approuvée par le gouvernement et que ces établissements pourront être opérationnels dans un ou deux ans.

44. La délégation de la Pologne a fait savoir que son pays a modifié la loi sur les semences de manière à étendre la protection à tous les genres et espèces végétaux, et ce pendant 30 ans pour les arbres et la vigne et 25 ans pour le reste. Une protection provisoire a été instituée ainsi qu'une limitation du privilège de l'agriculteur. Elle a ajouté que le Journal officiel polonais sera publié tous les deux mois, que le pays a collaboré avec la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque et la Slovaquie, que 1070 cultivars, pour la plupart ornementaux, sont protégés et elle a évoqué une nouvelle loi régissant les organismes génétiquement modifiés. Enfin, elle a tout spécialement remercié le Conseil de l'UPOV pour l'élection de Mme Julia Borys à la vice-présidence du Comité technique.

45. Les rapports écrits communiqués par les représentants d'États et d'organisations intergouvernementales ayant trait aux domaines législatif, administratif et technique, remis lors de la session du Conseil ou envoyés au Bureau de l'Union, seront reproduits dans un additif au document C/35/12.

[L'annexe I suit]



ANNEXE I

Déclaration faite par la délégation de la Croatie

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Au nom du Gouvernement de la République de Croatie et du Ministère de l'agriculture et de la foresterie, je vous remercie de l'accueil chaleureux qui nous a été réservé au sein de l'UPOV. Nous sommes très honorés que notre pays devienne membre de l'UPOV.

Le 1<sup>er</sup> août 2001, la Croatie a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

La loi sur la protection des variétés végétales a été approuvée par le Parlement de la République de Croatie en 1997. Les amendements apportés à cette loi, en vue de la rendre conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ont été approuvés par le Parlement en juin 2000. Le règlement d'application de cette loi et un décret relatif aux coûts afférents à cette protection ont été publiés et sont entrés en vigueur en 2001.

La protection des variétés végétales est une notion nouvelle pour la Croatie. Jusqu'en 2001, les sélectionneurs de plantes n'avaient pas la possibilité de protéger la nouvelle variété sélectionnée, découverte ou inventée du fait de l'inexistence, en Croatie, d'un système de protection des droits d'obteneur. Le Gouvernement croate a reconnu l'urgence qu'il y avait à instituer de tels droits. Les travaux en vue de parachever le cadre juridique, d'élaborer des procédures et de former le personnel de l'institut ont commencé en 1999, avec l'aide de spécialistes néerlandais.

Toutes les activités liées à la protection des variétés végétales sont du ressort de l'Institut des semences et des plants. Cette entité dispose du matériel et des structures nécessaires pour procéder à l'examen des variétés végétales en vue de leur enregistrement et donc de leur protection. Le personnel a été formé par des spécialistes néerlandais et anglais et a bénéficié d'une aide importante de spécialistes hongrois.

La Croatie bénéficie d'une assistance technique grâce au projet de la Banque mondiale visant à développer l'industrie des semences. L'aide fournie dans le cadre de ce projet a porté sur les techniques d'examen DHS, d'examen VCU, d'inspection sur le terrain et de certification et d'examen des semences.

La République de Croatie travaille en collaboration avec la Hongrie et la Slovaquie. La Hongrie procède à l'examen DHS de la fève de soja pour la Croatie et celle-ci à l'examen DHS du blé, de l'orge et du maïs pour la Slovaquie. Une demande officielle de coopération avec la France et quelques autres pays sera faite d'ici à la fin de l'année.

J'aimerais souligner que la législation nationale a été élaborée avec le concours d'éminents experts, tels que M. Rolf Jördens, secrétaire général adjoint et M. Barry Greengrass, ancien secrétaire général adjoint, auxquels nous présentons tous nos remerciements pour les suggestions faites et l'aide apportée, ainsi qu'à tout le personnel du Bureau de l'UPOV.

Nous saisissons également cette opportunité pour remercier tous les collègues d'autres instituts nationaux qui nous ont aidés à mettre en œuvre, en Croatie, le système de protection des variétés végétales.

Je vous remercie.

[L'annexe II suit]

ANNEXE II/ANNEX II/ANLAGE II/ANEXO II

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS /  
TEILNEHMERLISTE / LISTA DE PARTICIPANTES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États/in the alphabetical order of the names in French  
of the States/in alphabetischer Reihenfolge der französischen Namen der Staaten/  
por orden alfabético de los nombres en francés de los Estados)

ALLEMAGNE / GERMANY / DEUTSCHLAND / ALEMANIA

Udo VON KRÖCHER, Präsident, Bundessortenamt, Postfach 61 04 40, 30627 Hannover  
(tel.: +49 511 956 6603 / 956 6602 fax: +49 511 956 6904 e-mail:  
udo.vonkroecher@bundessortenamt.de)

Michael KÖLLER, Leiter Rechtsreferat, Regierungsdirektor, Bundessortenamt,  
Osterfelddamm 80, 30627 Hannover (tel.: +49 511 95 66624 fax: +49 511 56 3362 / 95665  
e-mail: michael.koeller@bundessortenamt.de)

ARGENTINE / ARGENTINA / ARGENTINIEN

Andrea REPETTI (Mme), Deuxième Secrétaire, Mission permanente, 10, route de l'Aéroport,  
Case postale 536, 1215 Genève, Suisse 15 (tel.: +41 22 929 8600 fax: +41 22 929 5995  
e-mail: mission.argentina@ties.itu.int)

AUSTRALIE / AUSTRALIA / AUSTRALIEN

Doug WATERHOUSE, Registrar, Plant Breeders' Rights Office, Department of Primary  
Industries and Energy, Commonwealth Department of Agriculture, Fisheries and Forestry,  
P.O. Box 858, Canberra 2601, ACT (tel.: +61 2 6272 3888 / 6272 4228 fax: +61 2 6272 3650  
e-mail: doug.waterhouse@affa.gov.au)

AUTRICHE / AUSTRIA / ÖSTERREICH

Josef HINTERHOLZER, Leiter des Sortenschutzamtes, Bundesamt und Forschungszentrum  
für Landwirtschaft, Postfach 400, Spargelfeldstraße 191, 1226 Wien (tel.: +43 1 732164000  
fax: +43 1 732164211 e-mail: jhinterholzer@bfl.at)

BELGIQUE / BELGIUM / BELGIEN / BÉLGICA

Françoise BEDORET (Mme), Ingénieur, Service matériel de reproduction, protection des  
obtentions végétales et catalogues des variétés, Administration de la qualité des matières  
premières et du secteur végétal (DG4), Ministère des classes moyennes et de l'agriculture,  
WTC III, Boulevard Simon Bolívar 30, 11ème étage, 1000 Bruxelles  
(tel.: +32 2 208 4405 fax: +32 2 208 4421 e-mail: Francoise.Bedoret@cmlag.fgov.be)

BOLIVIE / BOLIVIA / BOLIVIEN

Roberto GALLO ARÉBALO, Responsable Técnico, Programa Nacional de Semillas, Ministerio de Agricultura, Ganadería y Desarrollo Rural, Avda. 6 de Agosto 2006, Ed. V Centenario, Piso 1, Casilla 4793, La Paz (tel.: +591 22 441608 fax: +591 22 441153 e-mail: semillas@ceibo.entelnet.bo)

Jorge ROSALES KING, Director, Oficina Regional de Semillas, Ministerio de Agricultura, Ganadería y Desarrollo Rural, Casilla postal 2736, Santa Cruz de la Sierra (tel.: +591 3 352 3272 fax: +591 3 352 3056)

CHILI / CHILE

Rosa MESSINA CRUZ (Sra.), Directora, Departamento de Semillas, Servicio Agrícola y Ganadero, Avda. Bulnes 140, piso 2, Casilla 1167-21, Santiago (tel.: +56 2 696 2996 fax: +56 2 697 2179 e-mail: rmessina@sag.gob.cl)

Enzo CERDA, Jefe de Registro de Variedades Protegidas, Departamento de Semillas, Servicio Agrícola y Ganadero, Ministerio de Agricultura, Avda. Bulnes 140, piso 2, Casilla 1167-21 Santiago (tel.: +56 2 696 2996 fax: +56 2 697 2179 e-mail: ecerda@sag.gob.cl)

CHINE / CHINA

ZHOU Jianren, Deputy Director, State Forestry Administration, 18, Hepingli East Street, Beijing 100714 (tel.: +86 10 842 38715 fax: +86 10 642 13084 e-mail: webmaster@cnpvp.net)

HAN Li (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission, 11, chemin de Surville, 1211 Petit-Lancy, Switzerland (tel.: +41 22 879 5635 fax: +41 22 879 5637 e-mail: c\_hanliu@yahoo.com)

LI Yanmei (Mrs.), Project Administrator, State Intellectual Property Office (SIPO), 6, Xitucheng Road, Haidian District, Beijing 100088 (tel.: +86 10 620 93288 fax: +86 10 620 19615 e-mail: liyanmei@sipo.gov.cn)

YUAN Fang (Mrs.), Ministry of Agriculture, 2, Nongzhanguan, 100026 Nanlu

COLOMBIE / COLOMBIA / KOLUMBIEN

Carlos Arturo KLEEFELD PATERNOSTRO, Subgerente de Protección y Regulación Agrícola, Instituto Colombiano Agropecuario (ICA), Calle 37, # 8-43, Piso 5, Bogotá (tel.: +57 1 232 4693 fax: +57 1 288 4037 e-mail: obtentores.semillas@ica.gov.co)

Ana Luisa DÍAZ JIMÉNEZ (Sra.), Coordinador Nacional Derechos de Obtentor de Variedades y Producción de Semillas, Instituto Colombiano Agropecuario (ICA), Calle 37, # 8-43, Piso 4, Bogotá (tel.: +57 1 232 8643 fax: +57 1 232 8643 e-mail: obtentores.semillas@ica.gov.co)

Luis G. GUZMAN VALENCIA, Ministro Consejero, Misión permanente, 17-19, chemin du Champ-d'Anier, 1209 Ginebra, Suiza

CROATIE / CROATIA / KROATIEN / CROACIA

Ruzica ORE (Mrs.), Head of Plant Variety Protection and Registration, Institute for Seed and Seedlings, Vinkovacka cesta 63c, 31000 Osijek (tel.: +385 31 275206 fax: +385 31 275193 e-mail: r.ore@zsr.hr)

Krunoslava ČERMAK-HORBEC (Ms.), Chairman, Commission for the Protection of New Varieties of Plants, Ministry of Agriculture & Forestry, Ulica grada Vukovara 78, P.P. 1034, 10000 Zagreb (tel.: +385 1 610 6632 fax: +385 1 610 9202)

DANEMARK / DENMARK / DÄNEMARK / DINAMARCA

Hans Jorgen ANDERSEN, Head of Division, The Danish Plant Directorate, Ministry of Food, Agriculture and Fisheries, Skovbrynet 20, 2800 Lyngby (tel.: +45 45 263 600 fax: +45 45 263 610 e-mail: hja@pdir.dk)

ESPAGNE / SPAIN / SPANIEN / ESPAÑA

Luis SALAIQUES, Jefe de Área del Registro de Variedades, Oficina Española de Variedades Vegetales (OEVV), Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación (MAPA), Avda. de Ciudad de Barcelona No. 6, 28007 Madrid (tel.: +34 91 347 6921 fax: +34 91 347 6703 e-mail: lsalaice@mapya.es)

ESTONIE / ESTONIA / ESTLAND

Pille ARDEL (Mrs.), Head of Department, Plant Production Inspectorate, Variety Control Department, 71024 Viljandi (tel.: +372 4 334 650 fax: +372 4 334 650 e-mail: pille.ardel@plant.agri.ee)

FINLANDE / FINLAND / FINNLAND / FINLANDIA

Arto VUORI, Director, Plant Variety Rights Office, Ministry of Agriculture and Forestry, Hallituskatu 3 A, P.O. Box 30, 00023 Government (tel.: 9 160 3316 fax: 9 160 88663 e-mail: arto.vuori@mmm.fi)

FRANCE / FRANKREICH / FRANCIA

Bernard MATHON, Chef, Bureau de la sélection végétale et des semences, Ministère de l'agriculture et de la pêche, 5/7, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris

Nicole BUSTIN (Mlle), Secrétaire général, Comité de la protection des obtentions végétales (CPOV), Ministère de l'agriculture et de la pêche, 11, rue Jean Nicot, 75007 Paris (tel.: +33 1 4275 9314 fax: +33 1 4275 9425 e-mail: sylvie.lecompte@geves.fr)

Michèle WEIL-GUTHMANN (Mme), Conseiller, Mission permanente, Villa "Les Ormeaux", 36, route de Pregny, 1292 Chambésy, Suisse

HONGRIE / HUNGARY / UNGARN / HUNGRÍA

Karoly NESZMÉLYI, General Director, National Institute for Agricultural Quality Control (NIAQC), Keleti Karoly u. 24, P.O. Box 3093, 1024 Budapest (tel.: +36 1 212 4711 fax: +36 1 212 2673 e-mail: ommiszam@mail.datanet.hu)

Gusztáv VÉKÁS, President, Hungarian Intellectual Property Protection Council, Hungarian Patent Office, Garibaldi u.2, P.O. Box 552, 1054 Budapest (tel.: +36 1 331 2164 fax: +36 1 474 5975 e-mail: vekas@hpo.hu)

Mária PETZ-STIFTER (Mrs.), Patent Examiner, Hungarian Patent Office, Garibaldi u.2, P.O. Box 552, 1054 Budapest (tel.: +36 1 474 5907 fax: +36 1 479 5899 e-mail: petzne@hpo.hu)

IRLANDE / IRELAND / IRLAND / IRLANDA

John V. CARVILL, Controller of Plant Breeders' Rights, Plant Variety Rights Office, Department of Agriculture & Food, Backweston, Leixlip, Co. Kildare (tel.: +353 1 628 0608 fax: +353 1 628 0634 e-mail: john.carvill@agriculture.gov.ie)

ISRAËL / ISRAEL

Shalom BERLAND, Legal Advisor of Ministry of Agriculture and Plant Breeders' Registrar, Plant Breeders' Rights Council, Volcani Centre, P.O. Box 30, Bet-Dagan (tel.: +972 3 948 5566 fax: +972 3 948 5836)

ITALIE / ITALY / ITALIEN / ITALIA

Bernardo PALESTINI, Dirigente, Direzione Generale della Qualità dei Prodotti Agroalimentari e dei Servizi, Ministero delle Politiche Agricole e Forestali (MPAF), Via XX Settembre 20, 00187 Roma (tel.: +39 06 46656069 fax: +39 06 483998)

JAPON / JAPAN / JAPÓN

Keiji MARUYAMA, Director, Plant Variety Examination Office, Agricultural Production Bureau, Seeds and Seedlings Division, 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950 (tel.: +81 3 3581 0518 fax: +81 3 3502 6572 e-mail: keiji\_matuyama@nm.maff.go.jp)

Kimiko ISHIKAWA (Mrs.), Examiner, Plant Variety Protection Office, Seeds and Seedlings Division, Ministry of Agriculture, Forestry & Fisheries (MAFF), 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950 (tel.: +81 3 3581 0518 fax: +81 3 3502 6572 e-mail: kimiko\_ishikawa@nm.maff.go.jp)

Masayoshi MIZUNO, First Secretary, Permanent Mission, 3, chemin des Fins, 1211 Grand-Saconnex, Switzerland (tel.: +41 22 717 3111 fax: +41 22 788 3811 e-mail: mizuno.masayoshi@bluewin.ch)

KENYA / KENIA

Chagama John KEDERA, Managing Director, Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS), Waiyaki Way, P.O. Box 49592, Nairobi (tel.: +254 2 444087 fax: +254 2 448940 e-mail: kephis@nbnet.co.ke)

MEXIQUE / MEXICO / MEXIKO / MÉXICO

Eduardo BENÍTEZ PAULÍN, Director, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), Subsecretaría de Agricultura, Lope de Vega 125, 8° piso, Colonia Chapultepec Morales, 11570 México, D.F. (tel.: +52 5 203 9427 fax: +52 5 250 6483 e-mail: eduardo.benitez@sagar.gob.mx)

NORVÈGE / NORWAY / NORWEGEN / NORUEGA

Kare SELVIK, Director General, Head of Plant Variety Board, Royal Ministry of Agriculture, Akersgt. 059, P.O. Box 8007 Dep., 0030 Oslo (tel.: +47 2 224 9253 fax: +47 2 224 2753 e-mail: kare.selvik@ld.dep.no)

Haakon SØNJU, Adviser, Plantesortsnemnda, The Plant Variety Board, Moervn. 12, Pb. 3, 1431 As-NLH (tel.: +47 64 97 2513 fax: +47 64 94 0208 e-mail: haakon.sonju@slt.dep.no)

NOUVELLE-ZÉLANDE / NEW ZEALAND / NEUSEELAND / NUEVA ZELANDIA

Bill WHITMORE, Commissioner of Plant Variety Rights, Plant Variety Rights Office, P.O. Box 130, Lincoln, Canterbury (tel.: +64 3 325 6355 fax: +64 3 983 3946 e-mail: bill.whitmore@pvr.govt.nz)

PANAMA / PANAMÁ

Lilia CARRERA (Sra.), Analyste de commerce extérieur, Mission permanente auprès de l'OMC, 94, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse (tel.: +41 22 9064993 fax: +41 22 9064990 e-mail: lilia.carerra@ties.itu.int)

PAYS-BAS / NETHERLANDS / NIEDERLANDE / PAÍSES BAJOS

Gerard VAN DER LELY, Voorzitter, Raad voor het Kwekersrecht, Board for Plant Breeders' Rights, Postbus 104, 6700 AC Wageningen (tel.: +31 317 478090 fax: +31 317 425867 e-mail: k.a.fikkert@rkr.agro.nl)

Chris M.M. VAN WINDEN, Account Manager Propagating Material, Ministry of Agriculture, Nature Management and Fisheries, Postbus 20401, 2500 EK Den Haag (tel.: +31 70 3784281 fax: +31 70 3786156 e-mail: c.m.m.van.winden@dl.agro.nl)

Krieno Adriaan FIKKERT, Secretary, Board for Plant Breeders' Rights, Postbus 104, 6700 AC Wageningen (tel.: +31 317 478 090 fax: +31 317 425 867 e-mail: k.a.fikkert@rkr.agro.nl)

POLOGNE / POLAND / POLEN / POLONIA

Edward S. GACEK, Director General, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), 63-022 Slupia Wielka (tel.: +48 61 285 2341 fax: +48 61 285 35 58 e-mail: coboru@bptnet.pl or e.gacek\_coboru@bptnet.pl)

Julia BORYS (Mrs.), Head, DUS Testing Department, Centralny Ośrodek Badań Odmian Roslin Uprawnionych (COBORU), 63-022 Slupia Wielka (tel.: +48 61 285 23 41 fax: +48 61 285 35 58 e-mail: coboru@bptnet.pl)

PORTUGAL

Carlos Pereira GODINHO, Director, Head of Plant Breeder's Rights Office, Direção Geral de Proteção das Culturas - DGPC, Centro Nacional de Registo de Variedades Protegidas, Edifício II do CNPPA, Tapada da Ajuda, 1300 Lisboa (tel.: +351 21 361 3216 fax: +351 21 361 3222 e-mail: dgpc.cenarve@mail.telepac.pt)

José S. DE CALHEIROS DA GAMA, Conseiller juridique, Mission permanente, 33, rue Antoine-Carteret, 1202 Genève, Suisse



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / CZECH REPUBLIC / TSCHECHISCHE REPUBLIK /  
REPÚBLICA CHECA

Ivan BRANŽOVSKY, Head of Special Culture Section, Department of Agricultural Production, Ministry of Agriculture, Tesnov 17, 11705 Praha 1 (tel.: +420 2 2181 2693 fax: +420 2 2181 2989 e-mail: branzovsky@mze.cz)

ROUMANIE / ROMANIA / RUMÄNIEN / RUMANIA

Adriana PARASCHIV (Mrs.), Head, Examination Department, State Office for Inventions and Trademarks, 5, Jon Ghica, Sector 3, P.O. Box 52, 70018 Bucharest (tel.: +40 1 315 5698 fax: +40 1 312 3819 e-mail: adriana.paraschiv@osim.ro)

Ruxandra URUCU (Miss), Legal Adviser, State Office for Inventions and Trademarks, 5, Jon Ghica, Sector 3, P.O. Box 52, 70018 Bucharest (tel.: +40 1 313 2492 fax: +40 1 312 3819 e-mail: office@osim.ro)

ROYAUME-UNI / UNITED KINGDOM / VEREINIGTES KÖNIGREICH / REINO  
UNIDO

Michael H. MILLER, Policy Administrator, Plant Variety Rights Office and Seeds Division, Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA), White House Lane, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LF (tel.: +44 1223 342 375 fax: +44 1223 342 386 e-mail: michael.miller@defra.gsi.gov.uk)

SLOVAQUIE / SLOVAKIA / SLOWAKEI / ESLOVAQUIA

Milan MÁJEK, First Secretary, Permanent Mission, Case postale 160, 9, chemin de l'Ancienne Route, 1218 Grand-Saconnex, Suisse (tel.: +41 22 747 7411 fax: +41 22 747 7434 e-mail: mission.slovak@ties.itu.int)

SLOVÉNIE / SLOVENIA / SLOWENIEN / ESLOVENIA

Jože ILERŠIČ, Director, Plant Variety Protection and Registration Office, Parmova 33, 1000 Ljubljana (tel.: +386 1 436 3344 fax: +386 1 436 3312 e-mail: joze.ilersic@gov.si)

SUÈDE / SWEDEN / SCHWEDEN / SUECIA

Karl Olov ÖSTER, Director-General, National Board of Fisheries, President, National Plant Variety Board, Ekelundsgatan 1, P.O. Box 423, 401 26 Göteborg (tel.: +46 31 743 03 01 fax: +46 31 743 04 44 e-mail: karl.olov.oster@fiskeriverket.se)

Gunnar KARLTORP, Head of Office, National Plant Variety Board, Box 1247, 171 24 Solna (tel.: +46 8 783 12 60 fax: +46 8 83 31 70 e-mail: karltorp@svn.se)

SUISSE / SWITZERLAND / SCHWEIZ / SUIZA

Pierre Alex MIAUTON, Station fédérale de recherches en production végétale de Changins, Case postale 254, 1260 Nyon 1 (tel.: +41 22 363 46 68 fax: +41 22 361 54 69 e-mail: pierre.miauton@rac.admin.ch)

Manuela BRAND (Frau), Koordinatorin, Büro für Sortenschutz, Bundesamt für Landwirtschaft, Mattenhofstrasse 5, 3003 Bern (tel.: +41 31 322 2524 e-mail: manuela.brand@blw.admin.ch)

UKRAINE / UCRANIA

Lyudmyla TSYBENKO (Mrs.), Head, Industrial Property Division, State Department of Intellectual Property, Lvovskaya ploscha 8, 04655 Kyiv (tel.: +380 212 0857 fax: +380 212 3449 e-mail: Tsibenko@spou.ua)

Oksana ZHMURKO (Mrs.), Deputy Head, International Relations Department, State Commission of Ukraine for Testing and Protection of Plant Varieties, 9, Suvorov Str., 252010 Kyiv (tel.: +380 44 290 3191 fax: +380 44 290 3365 e-mail: vartest@iptelecom.net.ua)

URUGUAY

Carlos SGARBI, Ministre conseiller, Mission permanente de l'Uruguay, 65, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse

II. ÉTATS OBSERVATEURS / OBSERVER STATES /  
BEOBACHTERSTAATEN / ESTADOS OBSERVADORES

ALGÉRIE / ALGERIA / ALGERIEN / ARGELIA

Ammar ASSABAH, Directeur général, Centre national de contrôle et de certification des semences et plantes, 1 bis, rue Pasteur, B.P. 119, Hassenbadi El-Harrach, 16200 Alger (tel.: +213 21 529695 fax: +213 21 529900 e-mail: cncc@wissal.dz)

Abdelkrim OULD RAMOUL, Sous-directeur des homologations, Ministère de l'agriculture, 12, boulevard Amirouche, Alger (tel.: +213 21 711712 fax: +213 21 429349)

ARABIE SAOUDITE / SAUDI ARABIA / SAUDI-ARABIEN / ARABIA SAUDITA

Abdulrahman AL-SOWINA, Agriculture Engineer, Ministry of Agriculture and Water, Riyadh (tel.: +966 4030030 fax: +966 4030030)

Mohammed AL YAMI, Ministry of Agriculture and Water, Riyadh (tel.: +966 40133702 fax: +966 40133702 e-mail: mohammed14y@yahoo.com)

BURKINA FASO

Siè Vincent de Paul DA, Chef de la section contrôle et certification des semences, Direction des Production Végétales, Ministère de l'agriculture, 01 BP 1674 Ouagadougou (tel : .+226 361101 e-mail: dasievincent@yahoo.fr)

COSTA RICA

Alejandro SOLANO ORTIZ, Ministre conseiller, Mission permanente, 11, rue Butini, 1202 Genève, Suisse (tel.: +41 22 7312587 fax: +41 22 7312069 e-mail: alejandro.solano@ties.itu.int)

ÉGYPTE / EGYPT / ÄGYPTEN / EGIPTO

Ahmed Mohamed HUSSEIN, Head, Central Administration for Seed Testing & Certification (CASC), 8 Gamma Street, P.O. Box 147, Giza, 12211 Cairo (tel.: +20 2 5720839 fax: +20 2 5725998)

Gamal EISSA ATTYA, Director, Breeders' Rights Department, Central Administration for Seed Testing & Certification (CASC), 8 Gamma Street, P.O. Box 147, Giza, 12211 Cairo (tel.: +20 2 5720839 fax: +20 2 5725998 e-mail: seedcert@brainy1.ie-eg.com)

GHANA

Joseph Jainy Nwaneampeh, Ministre conseiller, Mission permanente, 56, rue de Moillebeau, 1209 Genève, Suisse (tel.: +41 22 9190450 fax: +41 22 7349161)

GRÈCE / GREECE / GRIECHENLAND / GRECIA

Evangelos ZAGILIS, Head, Section of Vegetable Seed, Directorate of Inputs for Plant Production, Ministry of Agriculture, 2 Acharnon str., 10176 Athens (tel.: +30 1 2124102 fax: +30 1 2124137 e-mail: ax2u057@minagric.gr)

MAROC / MOROCCO / MAROKKO / MARRUECOS

Khalid SEBTI, Premier secrétaire (OMC), Mission permanente du Maroc, 18a, chemin François-Lehmann, 1218 Grand-Saconnex, Suisse (tel.: +41 22 7918181 fax: +41 22 7918180 e-mail: kh\_sebti@yahoo.com)

PHILIPPINES / PHILIPPINEN / FILIPINAS

Ma Angelina M. STA. CATALINA (Mrs.), First Secretary, Permanent Mission, 47, avenue Blanc, 1202 Geneva, Switzerland (tel.: +41 22 7161930 fax: +41 22 7161932 e-mail: mission.philippine@ties.itu.int)

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE / SYRIAN ARAB REPUBLIC / ARABISCHE  
REPUBLIK SYRIEN / REPÚBLICA ARABE SIIRIA

Ibrahim IBRAHIM, Ministre conseiller, Mission permanente, 72, rue de Lausanne,  
1202 Genève, Suisse (tel.: +41 22 7326626 fax: +41 22 7384275)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE / REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIK KOREA /  
REPÚBLICA DE COREA

CHOI Keun Jin, Examination Officer, Plant Variety Protection Division, National Seed  
Management Office, 433 Anyang 6-dong, Anyang City 430-016, Kyunggi-do (tel.: +82 31  
4670190 fax: +82 31 4670161 e-mail: kjchoi@seed.go.kr)

KIM Choul, Deputy Director, Division of Agricultural Production, Ministry of Agriculture &  
Forestry, 1, Jungang-Dong, Gwacheon-si, Gyeonggi-do 429-719 (tel.: +82 2 5001772 fax:  
+82 2 5073963 e-mail: lasa@maf.go.kr)

KWON Oh Hee, Senior Deputy Director, Patent Examination, Korea Intellectual Property  
Office (KIPO), 920, Dunsan Dong, Seogu, Taejeon (tel.: +82 42 4815629 fax: +82 42  
4923514 e-mail: ohkwon@kipo.go.kr)

SÉNÉGAL / SENEGAL

Bassirou SOUGOUFARA, Conseiller technique, Directeur des eaux et forêts, des chasses et  
de la conservation des sols, Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène  
publique, B.P. 1831, Dakar Hann (tel.: +221 8320856 fax: +221 8322789)

YUGOSLAVIE / YUGOSLAVIA / JUGOSLAWIEN

Jovan VUJOVIC, Consultant, Federal Institute for Plant and Animal Genetic Resources,  
Omladinskih brigada 1, 11070 Belgrade (tel.: +381 11 609352 fax:  
+381 11 609352 e-mail: fed.pagri@www.yu)

Sanja KATIC (Ms.), Consultant, Federal Institute for Plant and Animal Genetic Resources,  
Omladinskih brigada 1, 11070 Belgrade (tel.: +381 11 609352 fax: +381 11 609352 e-mail:  
fed.pagri@www.yu)

ZIMBABWE / SIMBABWE

Bellah MPOFU (Mrs.), Registrar of Plant Breeders' Rights, Department of Research and  
Specialist Services, Seed Services, Ministry of Agriculture, P.O. Box CY 550, Causeway,  
Harare (tel.: +263 4 720370 fax: +263 4 791223 e-mail: bmpofu@utande.co.zw)

III. ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS /  
ORGANISATIONEN / ORGANIZACIONES

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (CE) / EUROPEAN COMMUNITY (EC) /  
EUROPÄISCHE GEMEINSCHAFT (EG) / COMUNIDAD EUROPEA (CE)

Bart KIEWIET, Président, Office communautaire des variétés végétales (OCVV), Union européenne, 3, blvd. Maréchal Foch, Boîte postale 2141, 49021 Angers Cedex 02, France (tel.: +33 2 41256412 fax: +33 2 41256410 e-mail: [kiewiet@cpvo.eu.int](mailto:kiewiet@cpvo.eu.int))

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE (FAO) / FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE  
UNITED NATIONS (FAO) / ERNÄHRUNGS UND LANDWIRTSCHAFTS-  
ORGANISATION DER VEREINTEN NATIONEN (FAO)/ ORGANIZACIÓN DE LAS  
NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACIÓN (FAO)

Panos KONANDREAS, Senior Liaison Officer, Liaison Office with the United Nations, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), B556, Palais des Nations, 1211 Geneva, Suisse (tel.: +41 22 9173635)

Nuria URQUÍA FERNÁNDEZ (Ms.), Plant Genetic Resources Officer, Seed and Plant Genetic Resources Service, Plant Production and Protection Division, Agricultural Department, Viale delle Terme di Caracalla s/n, 00100 Rome, Italy (tel.: +39 06 57053751 fax: +39 06 57053152 e-mail: [nuria.urquia@fao.org](mailto:nuria.urquia@fao.org))

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES  
(OCDE) / ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT  
(OECD) / ORGANISATION FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND  
ENTWICKLUNG (OECD) / ORGANIZACIÓN DE COOPERACIÓN Y DESARROLLO  
ECONÓMICOS (OCDE)

Jean-Marie DEBOIS, Administrateur principal, Codes et systèmes agricoles, Division des échanges et marchés agricoles, Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries, OCDE-OECD, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cédex 16, France (tel.: +33 1 45249548 fax: +33 1 44306117 e-mail: [jean-marie.dubois@oecd.org](mailto:jean-marie.dubois@oecd.org))

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC) / WORLD TRADE  
ORGANIZATION (WTO) / WELTHANDELSORGANISATION (WTO) /  
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO (OMC)

Thu-Lang TRAN WASESCHA (Mrs.), Counsellor, World Trade Organization (WTO), Centre William Rappard, 154, rue de Lausanne, 1211 Geneva 21, Switzerland (tel.: +41 22 7395738 fax: +41 22 7395790 e-mail: [thu.lang.tranwasescha@wto.org](mailto:thu.lang.tranwasescha@wto.org))

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SÉLECTIONNEURS POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES (ASSINSEL) / INTERNATIONAL ASSOCIATION OF PLANT BREEDERS FOR THE PROTECTION OF PLANT VARIETIES (ASSINSEL) / INTERNATIONALER VERBAND DER PFLANZENZÜCHTER FÜR DEN SCHUTZ VON PFLANZENZÜCHTUNGEN (ASSINSEL) / ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE SELECCIONADORES PARA LA PROTECCIÓN DE LA OBTENCIONES VEGETALES (ASSINSEL)

Patrick HEFFER, Deputy Secretary-General, International Association of Plant Breeders (ASSINSEL), 7, chemin du Reposoir, 1260 Nyon, Suisse (tel.: +41 22 3654420 fax: +41 22 3654421 e-mail: p.heffer@worldseed.com)

Juan Carlos MARTÍNEZ GARCÍA, Consejero jurídico, DISAGRI SEMILLAS, S.L., Paseo Pamplona 2, Esc. 1º - 4º A, 50004 Zaragoza, España (tel.: +34 97621 2197 fax: +34 97622 6410 e-mail: jcmartinezg@navegalia.com)

COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DES OBTENTEURS DE PLANTES ORNEMENTALES ET FRUITIÈRES DE REPRODUCTION ASEXUÉE (CIOPORA) / INTERNATIONAL COMMUNITY OF BREEDERS OF ASEXUALLY REPRODUCED ORNAMENTAL AND FRUIT-TREE VARIETIES (CIOPORA) / INTERNATIONALE GEMEINSCHAFT DER ZÜCHTER VEGETATIV VERMEHRBARER ZIER UND OBSTPFLANZEN (CIOPORA) / COMUNIDAD INTERNACIONAL DE OBTENTORES DE VARIEDADES ORNAMENTALES Y FRUTALES DE REPRODUCCIÓN ASEXUADA (CIOPORA)

René ROYON, Secrétaire général, Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), 128 square du golf, 06250 Mougins, France (tel.: +33 4 93900850 fax: +33 4 93900409 e-mail: ciopora@atsat.com)

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ESSAIS DE SEMENCES (ISTA) / INTERNATIONAL SEED TESTING ASSOCIATION (ISTA) / INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR SAATGUTPRÜFUNG (ISTA) / ASOCIACIÓN INTERNACIONAL PARA EL ENSAYO DE SEMILLAS (ISTA)

Patricia RAUBO (Mrs.), Executive Assistant, International Seed Testing Association (ISTA), Zürichstrasse 50, P.O. Box 308, 8303 Bassersdorf, Switzerland (tel.: +41 01 8386000 fax: +41 01 8386001 e-mail: ista.office@ista.ch)

Ana VAZQUEZ PASCUAL (Frau), Sekretärin, Internationale Vereinigung für Saatgutprüfung (ISTA), Zürichstrasse 50, P.O. Box 308, 8303 Bassersdorf, Schweiz (tel.: +41 01 8386000 fax: +41 01 8386001 e-mail: ista.office@ista.ch)

IV. BUREAU/OFFICER/VORSITZ/OFICINA

Karl Olov ÖSTER, President

V. BUREAU DE L'OMPI/OFFICE OF WIPO/BÜRO DER WIPO/  
OFICINA DE LA OMPI

Joachim MÜLLER, Controller  
José BLANCH, Head, Budget Section  
Marco PAUTASSO, Senior Internal Auditor and Acting Director, Internal Audit and  
Oversight Division

VI. BUREAU DE L'UPOV/OFFICE OF UPOV/BÜRO DER UPOV/  
OFICINA DE LA UPOV

Rolf JÖRDENS, Vice Secretary-General  
Peter BUTTON, Technical Director  
Raimundo LAVIGNOLLE, Senior Counsellor  
Makoto TABATA, Senior Counsellor  
Yolanda HUERTA (Mrs.), Senior Legal Officer  
Paul Therence SENGHOR, Senior Program Officer  
Evgeny SARANIN, Consultant

[Fin de l'annexe II et du document/  
End of Annex II and of document/  
Ende der Anlage II und des Dokuments/  
Fin del Anexo II y del documento]